

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 44 (1982)

Heft: 2

Nachruf: M. Otto Herger : Seedorf UR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

non moins fameux Soho, d'importantes visites de l'usine de tracteurs à Basildon et à l'exposition agricole «Royal Smithfield Show».

Le mauvais temps hivernal avec des chutes de neige et beaucoup de brouillard n'a nullement troublé la bonne humeur des représentants de la paysannerie suisse et ils étaient très impressionnés par l'usine modernisée avec ses chaînes de montage qui reflètent la technologie avancée des tracteurs Ford. Le département moteurs a également suscité beaucoup d'intérêt et ils ont pu voir comment la production quotidienne d'environ 600 moteurs est sévèrement contrôlée.

Les fortes chutes de neige ont malheureusement empêché la visite du centre de formation international de Ford Tracteurs à Boreham.

La visite de l'exposition «Royal Smithfield Show», où nos agriculteurs ont pu apprécier les nouveaux tracteurs Ford de la Série 10, était certainement un autre sommet de ce voyage.

Avec un retard de 36 heures, mais riches en impressions et en souvenirs inoubliables, les participants ont atterri le vendredi soir, 11 décembre 1981, à Genève-Cointrin, respectivement à Zurich-Kloten.

«TECHNIQUE AGRICOLE»

Administration: Secrétariat central de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – case postale, 5223 Riniken AG. Adresse postale de la Rédaction «Technique Agricole»: case 210, 5200 Brougg AG.

Régie des annonces: Annonces Hofmann SA, Case 229, 8021 Zurich, Tél. 01 - 207 73 91.

Prix de l'abonnement frs. 20.— par an.

Gratuit pour les membres de l'ASETA.

Parait 15 fois par an.

Droits de reproduction réservés.

Imprimerie et expédition:

Schill & Cie SA, 6000 Lucerne.

Le numéro 4/82 paraîtra le 11 mars 1982

Dernier Jour pour les ordres d'insertion:

23 février 1982

Annonces Hofmann SA, Case 229, 8021 Zurich

Tél. 01 - 207 73 91

In memoriam

M. Otto Herger, Seedorf UR (1917–1980)



Ta vie était faite de gaieté et de modestie. Tu nous quittes abruptement, sans faire de bruit.

Cette épiphanie des familles en deuil est tout à fait appropriée à l'image de notre ami Otto Herger. Chaque année, nous le rencontrions avec son visage radieux à l'assemblée des délégués qu'il suivait généralement en silence. Néanmoins, il ne manquait jamais d'exprimer son opinion si une chose lui tenait à cœur.

Le 23 décembre 1980, le Secrétariat central reçut la nouvelle de son décès subit, suite à une crise cardiaque. Une grande partie de la population participa aux funérailles qui eurent lieu le 27 décembre 1980 au cimetière de Seedorf.

En 1942, en pleine mobilisation, O. Herger reprit l'exploitation de son oncle. Peu de temps après, il fut le deuxième en pays d'Uri à travailler la terre à l'aide d'un tracteur. Grâce à ses connaissances techniques, il s'occupa parallèlement de travaux pour tierces personnes. Il se fit très vite membre direct de l'Association suisse de

propriétaires de tracteurs et tenta de fonder une section uranaise. Son initiative échoua à cause du nombre trop restreint de membres dans la plaine de se région, située en partie dans le canton de Schwyz. Dès sa fondation, en 1950, il se rallia à la section schwyzoise. Il assista en tant que représentant du canton d'Uri, puis, à partir de 1956, en tant que préposé de la sous-section d'Uri aux assemblées annuelles des délégués suisses. Il s'y rendit régulièrement et s'y fit de nombreux amis.

M. O. Herger, qui était très attaché à son pays natal, s'employa pour le bien de la communauté. Il devint, entre autre, président du syndicat de la laiterie. Au conseil des bourgeois, il revêtit toutes les fonctions jusqu'à celle du président. Il occupa la même charge dans la commission des eaux pendant 12 ans et s'occupa également de l'assurance du bétail. D'autre part, il tint la comptabilité du syndicat pour l'élevage des moutons et, pour clore la liste de ses innombrables mérites, il fut pendant plus de 20 ans au service des sapeurs-pompiers de Seedorf où il gravit tous les échelons jusqu'au grade de commandant.

Délai à ne pas manquer

Les demandes de ristourne partielle concernant les **droits de douane** pour les carburants utilisés à des fins agricoles en 1981 doivent être adressées à l'Office communal pour la culture des champs **avant le 15 février 1982**. Passé cette date, l'office en question ne pourra plus les prendre en considération. ASETA



Pour notre Secrétariat central
à Riniken près Brougg
nous cherchons un

collaborateur pour le Service technique

Le poste comprend les tâches suivantes:

- la prise en charge des commissions techniques
- le soutien des sections dans leurs différentes activités techniques
- le conseil technique des membres par téléphone ou par écrit
- les expertises techniques
- la rédaction d'articles techniques pour la presse spécialisée
- l'organisation de journées d'information et de cours pour moniteurs

Pour remplir ce poste très varié, les qualifications suivantes sont nécessaires:

- d'excellentes connaissances de l'agriculture et de l'administration
- une expérience professionnelle diversifiée
- une expression orale et écrite stylée
- une présentation sûre et un naturel agréable
- de bonnes connaissances de la langue française ou alors d'excellentes connaissances de l'allemand pour les candidats de langue française

Nous offrons:

- un travail indépendant intéressant
- une ambiance de travail agréable dans une petite équipe
- une bonne rémunération et les prestations sociales d'usage.

Veuillez nous envoyer votre curriculum vitae accompagné de votre candidature manuscrite, des copies de certificats et d'une photo.

Pour tout renseignement, adressez-vous à M. W. Bühler.

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), Secrétariat central, Case postale 53, 5223 Riniken AG, Tél. 056 - 41 20 22.

**Dans les localités: adaptez votre vitesse –
Hors de celles-ci: gardez la distance!**
